

JÉRÔME VIGNON (64) président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

RÉFUGIÉS : L'ENGAGEMENT CITOYEN N'EST PAS EN CRISE



© EDWARD CRAWFORD / SHUTTERSTOCK.COM

La crise migratoire qui secoue les classes politiques européennes depuis 2014 s'impose comme le défi de la décennie à venir. Mais loin de céder aux tentations de repli, c'est l'engagement des citoyens en complément de l'action de l'État qui a été et qui sera la clé du succès de l'accueil et de l'intégration des migrants.

Un groupe de migrants attendant de quitter le camp dit de la « jungle » de Calais en novembre 2016.

DEPUIS QUELQUES ANNÉES l'afflux de candidats réfugiés traversant la Méditerranée dans les conditions les plus précaires s'est imposé comme un fait structurant de l'actualité française et européenne. Structurant, car cet afflux a provoqué des réactions diverses polarisant les débats publics comme lors de nos dernières élections présidentielles. Le fait migratoire structure aussi

« Tout laisse à penser que cet afflux est durable »

notre avenir, parce que tout laisse à penser que cet afflux est durable et qu'il va nous falloir compter avec une proportion élevée de réfugiés, parmi le flux annuel récurrent des immigrants. Il ne s'agira pas seulement d'assurer un accueil d'urgence minimal, mais aussi de veiller au succès de l'intégration de migrants dont beaucoup ne seront pas en mesure de rejoindre, au moins rapidement, leur pays d'origine.

EN MISSION POUR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Il m'a été donné de vivre au plus près des associations humanitaires et du ministère de l'Intérieur le défi que représente pour les uns et les autres cette nouvelle donne migratoire. Cela s'est produit dans le cadre d'une mission de médiation qui me fut confiée entre 2014 et 2016, avec Jean Aribaud, préfet honoraire. Il s'agissait de proposer des réponses durables à la situation dramatique vécue par les migrants sur le camp dit de la « jungle » de Calais. Nous devons ensuite imaginer les suites possibles de l'action des autorités publiques après que ce camp eut dû être définitivement évacué en octobre 2016 au cours d'une opération exemplaire.

PREMIÈRES DÉCISIONS MINISTÉRIELLES

Il n'y a pas lieu dans le cadre de ce court aperçu de rendre compte de la complexité des enjeux d'une telle situation pour notre pays et pour l'Europe. Il suffira de dire deux choses. Tout d'abord, le ministre de l'Intérieur de l'époque Bernard Cazeneuve a pris conscience dès son entrée en fonction du changement auquel nous étions confrontés. Cela s'est traduit par des décisions significatives, dans le champ de ses responsabilités ministérielles, parmi lesquelles, entre autres, celle de créer plusieurs centaines de petits centres de répit, appelés centres d'accueil et d'orientation (CAO), répartis sur tout le territoire national, où les migrants délivrés de la pression des passeurs et de l'obsession de réussir un passage clandestin en Angleterre pouvaient calmement décider de faire le choix de demander l'asile en France. En janvier 2017,

« L'accueil réservé par la population française aux migrants a été dans sa très grande majorité favorable »

310 CAO répartis dans 84 départements accueilleraient près de 10 000 personnes, auxquels s'ajoutaient 73 CAO conçus pour accueillir les jeunes mineurs non accompagnés.

Grâce aux CAO, 7 400 personnes venant de Calais ont été mises à l'abri et près du double venant de la région Île-de-France entre octobre 2016 et janvier 2017.

LA QUESTION NON RÉGLÉE DES MINEURS ISOLÉS

Malgré leur ampleur, ces décisions restaient et restent encore bien en dessous des défis de l'accueil qui nous attendent, comme

en témoigne une actualité qui continue d'apporter chaque jour son lot de difficultés diverses, notamment pour ce qui touche les « mineurs isolés », c'est-à-dire des enfants âgés de moins de 18 ans et qui arrivent sans être accompagnés

par un adulte, de plus en plus nombreux en France et en Europe.

JRS WELCOME

Le Service jésuite des réfugiés a mis en place l'initiative « Welcome » dont le principe est d'offrir une hospitalité et un hébergement provisoire et gratuit au sein d'un réseau national de familles et de congrégations religieuses, pour une personne dont la demande d'asile est en cours de procédure et qui est laissée à la rue, faute de place dans le Dispositif national d'accueil.

Le réseau est présent dans 17 villes. Pour les personnes qui craignent de se lancer dans un engagement lourd, il est possible d'accueillir quelqu'un le temps d'un repas, d'un week-end ou pour des vacances.

DES FRANÇAIS PLUS HOSPITALIERS QU'ON NE LE PENSAIT

Je souhaite attirer l'attention de la communauté polytechnicienne sur un fait particulier, à mon sens majeur et peut-être décisif pour l'avenir. Contrairement à ce qu'avaient pu faire craindre quelques réactions d'hostilité manifeste à l'encontre de l'installation des CAO au cours de l'année 2016, l'accueil réservé par la population française aux migrants répartis par petites unités de l'ordre de 30 à 50 personnes a été dans sa très grande majorité favorable, au point que lorsque la fermeture de certains de ces centres installés provisoirement fut annoncée par les préfets, des maires ont exprimé leurs regrets. Au-delà de l'action des associations humanitaires chevronnées, de nombreux citoyens ordinaires ont appris à rencontrer, accueillir et connaître ces jeunes hommes et femmes venus de pays largement inconnus de notre tradition. Les responsables des grands réseaux d'accueil réunis dans un collectif d'évaluation des CAO admettent que cette solidarité, souvent spontanée, les a étonnés.



Plusieurs centaines de centres d'accueil et d'orientation (CAO) ont été créés en octobre 2016.



© ANJOU KAN / SHUTTERSTOCK.COM

Janvier 2016, des bénévoles viennent distraire les enfants du camp de réfugiés de Grande-Synthe.

DES POUVOIRS PUBLICS PUSILLANIMES

Sans doute tétanisés par le contexte de la présidentielle, impressionnés peut-être par la rhétorique xénophobe déployée par certains courants politiques, les pouvoirs publics n'ont pas été jusqu'au bout d'une logique coopérative autour des CAO. Leur charte de fonctionnement n'a pas pris le risque d'instaurer dans chaque établissement un comité de pilotage local, associant les services de l'État, les collectivités locales, les opérateurs sociaux et les associations de bénévoles. Pourtant, c'est bien dans cette direction qu'il convient de s'orienter désormais si l'on veut pleinement bénéficier de l'effet de levier que pourrait constituer à l'avenir l'implication des citoyens ordinaires, en complément du rôle de l'État, face à la crise des réfugiés.

UNE RÉPONSE CITOYENNE REMARQUABLE

Cette crise, en France comme en Allemagne, a provoqué une évolution notable de ce qu'on peut appeler l'engagement citoyen. Au-delà des grands opérateurs gestionnaires pour le compte

de l'État (que sont notamment la Croix-Rouge, Emmaüs, France terre d'asile, la Fondation Apprentis d'Auteuil et d'autres encore comme la Vie active à Calais), au-delà des associations militantes et de « plaidoyer » (que sont en particulier la Cimade, le Secours catholique, le Secours populaire, Médecins du monde ou comme à Calais, l'Auberge des Migrants, Salam...), de nouvelles initiatives associatives se sont développées. Elles visent à encourager une relation personnelle entre migrants déracinés et citoyens en quête de sens et d'hospitalité.

*« Encourager
une relation personnelle
entre migrants
déracinés et citoyens
en quête de sens »*

C'est le cas de l'association SINGA (voir l'article consacré à SINGA dans la JR n° 723) qui anime le programme Calm (Comme à la Maison) destiné aux personnes ayant le statut de réfugié en vue d'un hébergement chez

un particulier, ou de Welcome en France qui développe l'accueil en famille pour des séjours de courte durée de personnes en situation régulière et dans l'attente d'une décision sur l'octroi ou non de l'asile en France. Cette solidarité ne se déploie pas que dans les petites villes : à Paris, la mairie du 18^e arrondissement a su mobiliser plusieurs centaines de bénévoles qui distribuent chaque semaine des vêtements, participent au cours de langue ou prennent simplement un café avec les hébergés du nouveau centre de premier accueil situé boulevard Ney.

LA RENCONTRE DE DEUX MONDES

Tels sont de véritables « faits porteurs d'avenir », au sens de la prospective de Gaston Berger. Ils contiennent en germe une transformation de l'action sociale qui peut être décisive pour la réussite du processus d'intégration que les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de réussir seuls. Ils peuvent aussi faire basculer une société qui a des raisons d'être craintive, vers une vraie voie d'avenir. Selon Marcela Villalobos-Cid, coordinatrice du pôle hospitalité de Welcome en France, « cette expérience d'hospitalité réciproque permet à deux mondes de se rencontrer, celui des demandeurs d'asile avec celui des habitants de ce pays. C'est parce que nous passons du temps ensemble que nous pouvons dépasser nos préjugés. C'est parce que nous partageons des moments ensemble que nous construisons une mémoire collective et que nous découvrons une commune humanité. » ■

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Rapports de J. Aribaud et J. Vignon « Le pas d'après », juin 2015 et « Démanteler le bidonville : quelles suites possibles ? » octobre 2016, disponibles sur le site du ministère de l'Intérieur.
- Autre article de Jérôme Vignon : « Calais, question française, réponses européennes » paru dans le numéro de mai 2017 de la revue *Études*.
- Charte de Welcome en France sur www.jrsfrance.org.